

Décision Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS GENERAUX

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE - MARCHE DE SERVICE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DU NETTOYAGE DES PEPINIERES D'ENTREPRISES ET BATIMENTS RELAIS EXPLOITES EN REGIE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION - ATTRIBUTION ET SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay a lancé une consultation sous la forme d'une procédure adaptée ouverte, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique, ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle dans le cadre du nettoyage des pépinières d'entreprises et bâtiments relais exploités en régie par la Communauté d'agglomération, pour une période d'un an à compter de sa notification et décomposé comme suit :

Lots	Description	Montant maximum HT
1	Centre Fleming à Béthune et pépinière Césame à Vendin-les-Béthune	18 000 €
2	Centre Initia et pôle artisanal les terrasses à Bruay-la- Buissière	13 000 €
3	Bâtiment relais de Mazinghem	13 000 €
4	Village d'entreprises de Ruitz	12 000 €
5	Centre d'affaires de la porte des Flandres à Auchy-les- Mines	12 000 €

Considérant qu'après analyse des offres, les propositions suivantes ont été jugées économiquement avantageuses :

Lots	Nom de l'entreprise	Montant du DE HT
1	Le relais vermellois 149 bis rue Ignace Humblot, Auchy-les-Mines (62138)	10 920 €
2	Tremplin travail solidarité 232 rue Salengro Bruay-la-Buissière (62700)	8 777,60 €
3	Relais emploi alfa 96, rue Salengro Isbergues (62330)	8 944 €
4	Tremplin travail solidarité 232 rue Salengro Bruay-la-Buissière (62700)	7 680,40 €
5	Le relais vermellois 149 bis rue Ignace Humblot Auchy-les-Mines (62138)	7 644 €

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

<u>**DECIDE**</u> d'attribuer un accord-cadre à bons de commande ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle dans le cadre du nettoyage des pépinières d'entreprises et bâtiments relais exploités en régie par la Communauté d'agglomération, et de le signer pour une période d'un an à compter de sa notification avec les opérateurs économiques suivants :

Lots	Nom de l'entreprise	Montant maximum HT
1	Le relais vermellois 149 bis rue Ignace Humblot Auchy-les-Mines (62138)	18 000 €
2	Tremplin travail solidarité 232 rue Salengro Bruay-la-Buissière (62700)	13 000 €
3	Relais emploi alfa 96, rue Salengro Isbergues (62330)	13 000 €
4	Tremplin travail solidarité 232 rue Salengro Bruay-la-Buissière (62700)	12 000 €
5	Le relais vermellois 149 bis rue Ignace Humblot Auchy-les-Mines (62138)	12 000 €

<u>PRECISE</u> que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le . 2 9 MARS 2024

Par délégation du Président La Conseillère déléguée,

) Camessi

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le : 2 9 MARS 2024

Et de la publication le : 2 9 MARS 2024

Par délégation du Président La Conseillère déléguée,

MANNESSIEZ Danielle

IANNESSIEZ Danielle

Connesse